

**QUESTION ORALE DE M. FRÉDÉRIC À MME TELLIER, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA NATURE, DE LA FORÊT, DE LA RURALITÉ ET DU BIEN-ÊTRE ANIMAL, SUR « LA LUTTE CONTRE LA RENOUÉE DU JAPON DANS LES ZONES SINISTRÉES PAR LES INONDATIONS »**

**M. le Président.** – L'ordre du jour appelle la question orale de M. Frédéric à Mme Tellier, Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal, sur « la lutte contre la renouée du Japon dans les zones sinistrées par les inondations ».

La parole est à M. Frédéric pour poser sa question.

**M. Frédéric (PS).** – Madame la Ministre, je ne suis pas un spécialiste de la matière, mais vu la gravité de la situation dans ma région suite aux inondations, j'ai été interpellé par un certain nombre de concitoyens qui s'inquiètent.

Ils s'inquiètent parce que l'on sait que cela fait déjà quelque temps que la renouée du Japon, une plante invasive redoutable que l'on trouvait jusque là sur les bords des berges des rivières se retrouve maintenant à peu près partout dans l'espace public et dans les jardins privés, surtout évidemment dans ces zones qui ont été complètement inondées en juillet dernier.

On sait que cette plante se reproduit rapidement par dispersion de ses tiges souterraines et les récentes inondations ont favorisé cette dispersion, je l'ai indiqué, ainsi que de jeunes pousses qui commencent à naître.

L'expansion comporte des risques environnementaux puisque cette variété engendre des substances toxiques qui empêchent la croissance des autres espèces végétales. Outre les autres espèces végétales, les fondations et l'asphalte ne peuvent résister bien longtemps à cette tenace renouée du Japon.

Des initiatives locales sont prises dans certaines communes concernées où l'on conseille notamment aux particuliers de les arracher à la main dès la pousse, tant que c'est encore possible.

Mais ma crainte c'est que dans les régions sinistrées les espaces verts et les jardins risquent purement et simplement d'être envahis.

Je suppose que vous avez conscience du problème, sans cela ma question serait déplacée, mais comment pouvez-vous imaginer pouvoir appréhender cela en soutien aux pouvoirs locaux pour ne pas que l'on se retrouve devant un drame supplémentaire ? Les régions touchées le sont déjà suffisamment que pour se payer ce genre de désagrément.

Je vous remercie déjà pour vos réponses.

**M. le Président.** – La parole est à Mme la Ministre Tellier.

**Mme Tellier, Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal.** – Monsieur le Député, merci pour votre question et je partage totalement votre préoccupation au regard des incidences de cette plante invasive dont il est malheureusement très difficile et coûteux de se débarrasser.

Des fragments de tiges et de rhizomes de renouées asiatiques se sont effectivement disséminés dans le lit majeur des cours d'eau suite aux crues que nous venons de connaître cet été.

J'ai dès lors invité mon administration à proposer un plan d'action pour éviter l'implantation de cette plante problématique.

À cet effet, il apparaît que des crues similaires se sont produites durant l'été de 2011 dans le Vermont, avec une problématique identique qui a fait l'objet d'études approfondies.

Il en ressort trois éléments intéressants sur ces plantes invasives. Tout d'abord, les fragments de renouée sont capables de produire de nouvelles boutures qui émergent, et s'enracinent, dans les 14 mois qui suivent les inondations. Les boutures ainsi produites peuvent facilement s'arracher à la main sur sol frais durant les deux années qui suivent la crue. Ces nouvelles boutures sont susceptibles de s'enraciner en profondeur et de former autant de nouveaux massifs de renouées si aucune mesure n'est prise pour les éliminer durant ces 2 premières années.

Mon administration vient d'envoyer un courrier à toutes les villes et communes de Wallonie pour attirer leur attention sur les bonnes pratiques à adopter pour éliminer ces boutures et pour gérer au mieux les terres contaminées par des renouées asiatiques. Une information y relative est également disponible dans la section « inondations » du portail de la Wallonie.

J'ai aussi demandé à mon administration de préparer et d'encadrer une campagne d'arrachage des boutures de renouées en 2022 et 2023 afin d'éliminer un maximum d'entre elles dans les bassins versants les plus impactés par les inondations. Ces actions devront être mises en place au travers d'un large partenariat impliquant à la fois les contrats de rivière de Wallonie, les administrations communales ainsi que des entreprises spécialisées dans la gestion des espaces verts.

**M. le Président.** – La parole est à M. Frédéric.

**M. Frédéric (PS).** – Je remercie Mme la Ministre pour sa réponse. Je pense que c'est bien qu'il y ait une campagne d'arrachage et qu'elle soit coordonnée avec tous les intervenants. Il faut vraiment mettre la pression, je sais qu'il y a plein de choses à faire dans l'urgence, et ce n'est peut-être pas le problème majeur, mais cela ne sert à rien que ce soit un problème supplémentaire. Il faut essayer de demander à votre administration de passer à la vitesse supérieure, parce que pour l'instant, les gens n'osent pas trop toucher, ils ne savent pas trop que faire avec cela. Ils ne savent pas si c'est nocif, dangereux ou non. Pour preuve : je vous pose la question parce que la question m'a été posée, et je ne suis vraiment pas spécialiste de cette matière.

À tout le moins, la première priorité serait de faire de l'info pour savoir comment traiter cela soi-même. L'extérieur du Vermont démontre qu'un arrachage manuel dans les deux ans, et cetera, vous venez de l'expliquer, j'entends. Néanmoins, pour la suite, dans cette coordination, il ne faudra pas que tout retombe sur les communes, parce que celles qui sont sinistrées n'ont parfois même pas de locaux. Vous comprenez bien que si on demande au personnel communal, qui ne sait où donner de la tête, qu'ils doivent en plus aller sur terrain privé, ce qui pose un peu problème, faire de l'arrachage préventif, cela ne va pas aller. Je vous remercie pour votre réponse et reste à disposition si vous voulez des échos de terrain en la matière.